

News 28.11.2019

28/11/2019: Après-midi d'études "Construction, marchés publics et sociétés" – Stade du Standard de Liège (Sclessin)

Le cabinet Schoups a traité, le 28 novembre 2019, au cours d'un après-midi d'études sous la présidence de Mathieu Thomas, des nouveautés dans le secteur de la construction et des marchés publics et des nouveautés liées à l'entrée en vigueur du nouveau Code des sociétés et associations (« CSA »).

Cet après-midi d'études avait plus particulièrement pour objet:

- Les similitudes et les différences en matière de réception des travaux dans les marchés publics et dans les contrats d'entreprise privés (responsabilité décennale et responsabilité pour vices vénéiels)
- Les avantages et nouveautés du CSA
- Les dernières tendances et les perspectives en termes de durabilité et de circularité dans le secteur de la construction
- La disparition de la société momentanée et son remplacement par la société simple

Le programme complet était:

- 12h00-13h00: Accueil et walking dinner
- 13h00-13h40: Mathieu Thomas et Chantal De Smedt-Quintelier: « La réception des travaux dans les marchés publics et dans les contrats d'entreprise privés : similitudes et différences »
- 13h40-14h20: Benjamin Marchandise et Laurence D'huyvetter: « Le nouveau Code des Sociétés et Associations : quels en sont les avantages et nouveautés pour votre pratique ? »
- 14h20-15h00: PAUSE
- 15h00-15h40: Céline Bimbenet et Melissa Olivotto: « Durabilité et circularité dans le secteur de la construction : dernières tendances et perspectives »
- 15h40-16h20: Marco Schoups: « La disparition de la société momentanée et son remplacement par la société simple : ce qui (ne) change (pas) pour le secteur de la construction »

